

NICARAGUA : ON NÉGOCIE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE POUR "UN PLAT DE LENTILLES"

Dans son édition du 10 octobre 1991, l'hebdomadaire péruvien *Noticias Aliadas*, annonçait qu'une première aide financière venait d'être accordée au Nicaragua. Ce que veut souligner l'auteur de l'article¹, c'est que ce projet a été voté quelques jours seulement après que le gouvernement de Violeta Chamorro eût accepté de retirer de la Cour internationale de Justice l'appel déposé contre les Etats-Unis.

On se rappelle en effet, qu'en 1986, - deux ans à peine après avoir présenté cette demande judiciaire - la Cour de justice internationale qui a son siège en Hollande, avait donné gain de cause au Nicaragua. Ce verdict international condamnait les Etats-Unis pour avoir violé le droit international en utilisant la force contre le Nicaragua. En conséquence, on obligeait les Etats-Unis à indemniser ce pays d'Amérique Centrale pour les pertes et les torts causés par cette violation du droit. Le texte du tribunal ne précisait cependant pas le montant à verser. Mais, par la suite, l'administration sandiniste, documents en mains, a évalué le coût de ces dommages à \$17 mille millions de dollars U.S.

Il faut dire que, dès que Violeta Chamorro eût assumé la présidence du Nicaragua en avril 1990, le gouvernement étasunien a commencé à exercer des pressions sur elle pour la convaincre de retirer du tribunal de La Haye le cas judiciaire connu sous le nom de "David et Goliath". En mai 1991, la majorité pro-gouvernementale de l'Assemblée nationale dérogeait la législation approuvée l'année précédente et par laquelle le gouvernement s'engageait à intégrer le verdict de la Cour au patrimoine national.

Finalement, le 12 septembre dernier, le gouvernement de Chamorro accédait aux pressions des Etats-Unis tout en réussissant à maintenir sous silence sa décision durant cinq (5) jours. Mais 24 heures après que l'information eût été rendue publique, le Front monétaire international (FMI) - un organisme sur lequel les Etats-Unis exerce une très grande influence - approuvait un prêt de 55 millions pour le Nicaragua.

En voulant interpréter le sens de ce vote du FMI pris à ce moment-là, le ministre des relations extérieures du Nicaragua, Enrique Dreyfus, a parlé de "simple coïncidence". Certes, la décision prise en 1986 par la Cour de La Haye a-t-elle constitué un fait historique important et un motif d'orgueil pour les Nicaraguayens. Mais, de conclure le ministre, "cela est du passé". "Si alors nous nous sommes sentis fiers que la Cour ait appuyé le Nicaragua dans ce procès" explique-t-il, "ainsi faut-il savoir

¹ "Nicaragua retrocede en Corte internacional" de Paul Jeffrey, dans *Noticias aliadas*, 10 octobre 1991.

s'incliner devant un adversaire quand il devient un ami, et un ami important".

Les Sandinistes et d'autres secteurs de l'opposition se sont évidemment élevés contre la décision juridique du gouvernement de Chamorro que le journal "La Barricada" a qualifié de "Honte nationale". Chamorro a vendu notre souveraineté nationale pour "un plat de lentilles" a affirmé un membre du Parti révolutionnaire des travailleurs.

Démarche Nicaragua

Le 7 octobre dernier, les quelques douze (12) participant-e-s de la Démarche Nicaragua initiaient leurs activités pour 1991-1992. On a profité de cette première rencontre pour réaffirmer les objectifs du groupe, à savoir :

- consolider les liens de solidarité entre des communautés d'ici et de là-bas.
- étudier la faisabilité de mettre sur pied une équipe intercommunautaire qui accepterait pour un temps bref (à préciser) de s'insérer dans une expérience de l'Eglise des pauvres au Nicaragua.

Après un retour sur ces objectifs, c'est le deuxième que le groupe a décidé de prioriser cette année. Séance tenante, il s'est constitué un comité qui a reçu le mandat de donner suite à cette résolution. La première étape est déjà en cours : vérifier, auprès des communautés religieuses du Québec, qui serait intéressé d'appuyer et surtout de collaborer à ce projet. Si donc un lecteur ou une lectrice du Bulletin sentait un intérêt particulier pour participer à cette expérience, le comité accepterait volontiers de recevoir les noms pour communiquer en temps et lieux avec ces personnes. Dans l'Eglise, il y a de la place pour créer du neuf, ... si on ose la prendre!

